



SECUFER

Sécurité Ferroviaire

Objectif : La formation SECUFER, mêlant apports théoriques et mises en situation concrètes, est destinée aux professionnels amenés à intervenir en environnement ferroviaire. Elle a pour objectif de transmettre une maîtrise approfondie des règles de sûreté, du cadre réglementaire en vigueur et des bonnes pratiques indispensables pour garantir la sécurité lors des interventions réalisées sur ou à proximité des voies ferrées.

Durée

7 heures

Module e-learning

Tarif

160 €

Public : L'ensemble des acteurs s'engageant dans le secteur ferroviaire.

Prérequis :

- Maîtriser la lecture et la compréhension du français.
- Avoir accès à un ordinateur ou une tablette équipée d'une connexion Internet.

Délai d'accès : Environ 3 semaines sous réserve de satisfaire aux prérequis

Moyens pédagogiques :

Plateforme e-learning.

Compétences :

- Assimiler et appliquer les règles essentielles de sécurité afin de prévenir tout risque de collision.
- Maîtriser les règles fondamentales de sécurité pour limiter les risques liés à l'électricité.
- Adopter les bons réflexes face aux situations inhabituelles ou dangereuses (par exemple : présence d'une caténaire sur les rails).

Programme :

- Introduction générale : présentation de la formation et des objectifs.
- Cadre réglementaire : lois, décrets et obligations en milieu ferroviaire.
- Accès aux emprises : conditions, autorisations et règles à respecter.
- Découverte des voies ferrées : organisation et terminologie de base.
- Identification des zones à risques : repérage et prévention des dangers.
- Notion de visibilité : distances minimales à respecter pour la sécurité.
- Équipements de protection individuelle (EPI) : utilisation et obligations légales.
- Déplacements sécurisés : règles à suivre hors des zones dangereuses.
- Prévention des risques électriques : comportements adaptés et mesures de protection

Examen / Evaluation : À l'issue de la formation, les acquis sont évalués au moyen d'un questionnaire en ligne. La réussite à cette évaluation permet l'obtention du certificat de formation.